

Direction de la réglementation et de la gestion de l'espace public Arrêté permanent n° 1091691

Arrêté relatif à la circulation et au stationnement rue Marcel PAUL, à Nantes

Arrêté

La Présidente,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la route et le code de la voirie routière,

Vu la réglementation applicable aux voies publiques et privées,

Vu l'arrêté portant délégation de fonction et de signature,

Considérant que la Présidente de Nantes Métropole est l'autorité de police en matière de circulation et de stationnement sur la commune de Nantes,

Considérant qu'il convient, du fait des nécessités de la circulation et de la protection de l'environnement, de définir le partage de l'espace public et d'assurer la sécurité de l'ensemble des usagers en réglementant la circulation et le stationnement,

Arrête

Article 1. Circulation : - un carrefour giratoire est créé rue Marcel Paul, à l'intersection avec la rue du Progrès et le mail Pablo Picasso (depuis le 23 juillet 2007).

Article 2. Stationnement : - la rue Marcel Paul est soumise au régime du stationnement payant (depuis le 4 avril 1972).

- les véhicules effectuant des transports de fonds sont autorisés à s'arrêter rue Marcel Paul en face du numéro 1 (depuis le 3 novembre 2011).

- une aire (1 place) réservée à l'arrêt des véhicules, y compris pour les livraisons, est créée rue Marcel Paul devant le numéro 2.

Article 3. Sanctions : les infractions liées au non respect des règles découlant du présent arrêté, sont verbalisables en application du code de la route et des arrêtés généraux (aires piétonnes, espaces cyclables, interdictions de stationner, livraisons, transports en commun...) qui complètent les mesures édictées par le présent arrêté.

Article 4. Entrée en vigueur : le présent arrêté prend effet au jour de son affichage et de la mise en place de la signalisation correspondante. A cette date, l'arrêté numéro 1091691 du 24 octobre 2022 est abrogé.

Fait à Nantes, le **15 NOV. 2022**

Pour la Présidente
Le vice-Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pascal Bolo', written over the printed text 'Le vice-Président'.

Pascal BOLO